

Seul le prononcé fait foi

Discours de Mme Béatrice ABOLLIVIER, Préfète de Seine-et-Marne

Ouverture de l'atelier de concertation du 77 dans le cadre des Assises de la mobilité

Lundi 13 novembre 2017

Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite d'abord la bienvenue et vous remercie de votre présence à cette concertation sur la mobilité.

Si vous êtes présents ce soir, c'est parce que la mobilité constitue un enjeu majeur. L'utilisation des transports en commun, d'une voiture, d'un deux-roues, c'est tout simplement indispensable à la vie quotidienne. C'est pour cela que, comme le Président de la République l'a annoncé, le Gouvernement présentera une loi d'orientation des mobilités au début de l'année 2018. Cette loi constituera un moment très important pour l'avenir de notre pays. Nous avons besoin de vous pour la réussir et c'est tout l'objet de la concertation de ce soir.

Pour que cette loi réponde aux besoins, le gouvernement a souhaité recueillir vos avis. Ce que nous voulons faire à travers ces Assises c'est d'abord vous écouter, échanger avec vous, qui êtes les premiers concernés.

Nous allons réfléchir ensemble à l'avenir des transports, nous poser au fond les questions que vous partagez tous : quels sont les problèmes rencontrés quotidiennement dans vos déplacements? Quelles sont les urgences à traiter? Les points noirs à résorber? Les inégalités à corriger? Les nouveaux services à prévoir?

La Seine-et-Marne occupe une place spécifique en Ile-de-France : le département est marqué par des territoires urbains à l'ouest et plus ruraux à l'est. Aussi les seine-et-marnais travaillent souvent dans des lieux éloignés de leur habitation, et doivent se livrer à de longs déplacements quotidiens. Les vastes espaces ruraux du département ne peuvent pas être intégralement desservis par les transports en commun. Cela nécessite d'avoir des services de bus, ou des parkings de rabattement à proximité immédiate des gares, pour pouvoir ensuite atteindre sa destination. C'est ce qui explique une autre spécificité de la Seine-et-Marne au sein de l'Ile-de-France : la grande majorité des déplacements s'effectue en voiture particulière.

Ces singularités de la Seine-et-Marne nous ont conduits à vous proposer de travailler la question de la mobilité sous deux prismes principaux : la solidarité et l'intermodalité. Car le coût d'une voiture particulière peut constituer un frein à la mobilité. Et sans possibilité de se déplacer, comment se rendre sur son lieu de travail, comment accéder aux services publics, aux commerces ? Par ailleurs, la taille de notre département et ses territoires ruraux posent inévitablement la question de l'intermodalité : une fois arrivé à la gare, comment rejoindre son domicile ? Il nous revient de trouver de nouvelles solutions à ces problématiques, tout en faisant face aux contraintes qui pèsent sur nous. Je pense bien sûr aux impératifs climatiques, mais également budgétaires.

C'est bien pour recueillir vos propositions sur ces thèmes que nous sommes réunis. Tous, par votre usage des transports, par vos engagements associatifs, votre vie professionnelle, vous êtes des experts sur ces questions. C'est votre parole qui nous intéresse ce soir.

Je vous remercie de votre participation et vous souhaite à tous une soirée riche en échanges et en idées.